

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TRÉBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le VINGT-TROIS du mois de JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉBEURDEN, dûment convoqué le 16 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, BILLIOU, CHARMENTRAY GAUTIER, HOUSTLER, JEZEQUEL, JULIENNE, LANGLAIS, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PROVOST, MAILLAUD, MAINAGE, MULLER, PIROT RAMEAU, TOPART, VELLA.

Procurations : BOYER à LE MASSON, HALNA à VELLA, HUCHER à LE PROVOST, LE BIHAN à MAINAGE, LE PENVEN à LE HENAFF-LE JEUNE, MONFORT à RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN à LANGLAIS

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2023-67

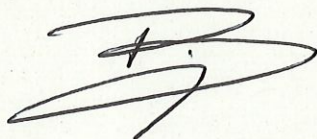
AUTORISATION A DEPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE HANGAR DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Madame le Maire sollicite l'autorisation de déposer le permis de construire un hangar de stockage sur le site du centre technique municipal suite à la décision de céder le hangar ErCOR.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer un permis de construire sur la parcelle cadastrée section A n°1602 sur laquelle est implantée le centre technique municipal, afin de permettre la construction d'un hangar de stockage.

Pour copie conforme,
Le Maire, Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF

